

LE MINISTRE

N° **0567** /MFPMA/ DGFP/DC

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des candidats déclarés admis aux concours directs, de recrutement et de recrutement exceptionnels organisés au titre de l'année 2021, que les visites médicales desdits concours se dérouleront durant la période allant du **lundi 11 au mercredi 20 Avril 2022, à partir de 07 heures 30 minutes, à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS)**, conformément au chronogramme disponible sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration www.fonctionpublique.gouv.ci.

A cet effet, les concernés sont invités à se connecter sur ledit site pour consulter leur jour de passage et imprimer **leur fiche de visite médicale en deux (02) exemplaires**, en renseignant leur numéro d'inscription.

Par ailleurs, les visites médicales se dérouleront dans le strict respect des mesures barrières, à savoir :

- le port obligatoire du cache nez avant d'accéder au site ;
- le lavage obligatoire des mains à l'entrée du site ;
- le respect de la distanciation physique sur le site.

Pour le bon déroulement de cette activité, les intéressés sont priés de respecter scrupuleusement leur jour et heure de passage.

La liste des concours concernés par les visites médicales est jointe au présent communiqué.



Fait à Abidjan, le **29 MARS 2022**

Anne Désirée OULOTO

